



Dossier : Vie scolaire



Mesdames, Messieurs,

La période estivale est à présent terminée. Le soleil n'a pas toujours été au rendez-vous. J'espère que chacune et chacun d'entre vous a réussi à prendre du repos pour aborder avec énergie la période à venir. Je pense tout particulièrement aux élèves et aux professeurs pour qui l'année 2008-2009 sera celle du changement. Je souhaite que des solutions favorables aux enfants soient trouvées à tous les niveaux. Les services de la petite enfance cherchent à adapter les services pour mieux répondre à l'intérêt de l'enfant et aux souhaits des parents.

Cette rentrée de septembre est aussi celle des sportifs et des associations. Les employés de la ville ont remis en état le gymnase Cacault, les utilisateurs apprécieront et auront à cœur de maintenir propre cet équipement. La salle Anjou a son sol réparé et va être remise aux normes pour être conforme aux exigences de la Fédération de basket. Il reste le gymnase Jacques Prévert à remettre en état, les travaux sont prévus à la fin de l'année.

La vie municipale depuis juin a été riche en événements et projets. Après les animations de qualité que sont Montmartre à Clisson, les Italiennes et Randissimo, les expositions salle du Minage et à l'Espace Saint-Jacques animent les lieux touristiques et recueillent les compliments des visiteurs. Bravo et merci à tous les bénévoles.

Se promener dans le centre-ville, y faire ses achats est un réel plaisir. La rue des Halles est à présent piétonne : les échos qui me reviennent sont favorables à ce choix.

Nous avons accueilli en juin, le président de la SNCF Monsieur Pepy et le Président de la Région Monsieur Auxiette. Leur venue dans notre ville est une reconnaissance, appréciée par tous, du rôle de pôle que Clisson doit assumer. C'est dans cet esprit que j'ai proposé au Conseil Municipal d'accueillir un lycée si la décision était prise par la Région et le Rectorat.

Structurer la ville pour demain, c'est aussi penser aux liaisons de communication. Avec la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, nous travaillons à un projet de déviation-sud du territoire et à la liaison Ancenis-Clisson.

Pour le logement, un travail est enclenché pour créer sur le Champ de Foire 22 logements passifs (peu consommateurs d'énergie) à loyers modérés. Le Conseil Général soutient ce projet.

La reconquête de la qualité des eaux de nos rivières nécessite des travaux d'assainissement, ceux de la Montée de l'Eperon sont en cours de réalisation et ceux de la route de Gorges débiteront avant la fin de l'année. Merci à toutes et à tous d'accepter les gênes occasionnées par ces chantiers.

Depuis 6 mois nous n'avons pas chômé, la mise en route a été relativement rapide. C'est le résultat d'un bon travail commun entre services et élus. Je souhaite que vos attentes soient le plus possible satisfaites : c'est notre objectif de tous les jours.

Jean-Pierre Coudrais
Maire de Clisson.

Vie municipale..... 3

Rétrospective..... 11

Dossier..... 12



*Jeunes
et vie scolaire*

Associations..... 14

Rendez-vous..... 15



*Nouvel an
du Muscadet
20^{ème} anniversaire*

Brèves..... 16

Etat civil..... 17

Agenda - détente..... 18



**Ce magazine est imprimé
sur papier recyclé
avec une encre végétale.**

Précisions sur le Tivoli

Le Maire de Clisson regrette la destruction de cet édifice clissonnais. L'avenir du site va faire l'objet de propositions auxquelles les Clissonnais seront associés.



Le soir du lundi 7 juillet, un incendie s'est déclaré dans le Tivoli. Cette destruction imprévue n'a pas laissé les Clissonnais insensibles. Les riverains ont d'abord été inquiets pour leur sécurité et c'était légitime. Les habitants du quartier, habitués à ce bâtiment de caractère imaginaient comme beaucoup de Clissonnais un autre avenir à cet édifice. A ce jour, l'espace est sécurisé et l'enquête terminée. Je me dois de remercier l'efficacité des pompiers pendant le sinistre et celle de la gendarmerie qui, en peu de temps, a identifié les personnes présumées à l'origine du feu.

A mes remerciements j'associe les employés communaux qui sont intervenus à plusieurs reprises dans cette affaire.

Maintenant nous allons laisser les experts travailler pour évaluer les dégâts, et la justice définir les responsabilités de chacun. Ensuite le Conseil Municipal sera amené à faire des propositions auxquelles les Clissonnais seront associés.

Jean-Pierre Coudrais, Maire de Clisson.

RENCONTRE AVEC LA SNCF ET LA REGION

Jean-Pierre Coudrais, Maire de Clisson, a accueilli le 2 juillet dernier, Guillaume Pepy, Président de la SNCF et Jacques Auxiette, Président de la Région Pays de la Loire, venus signer avec Jean-Christophe Archambault, Directeur Régional de la SNCF, la nouvelle convention Région-SNCF 2008-2014.

Cette convention doit permettre, de façon concrète, d'accompagner pour cette période la mise en œuvre des objectifs du plan de développement du service public régional de transport de voyageurs à l'horizon 2015 ainsi que le plan de déplacement régional de voyageurs, à échéance 2020.

Le choix de signer cette convention en gare de Clisson n'est pas un hasard, bien au contraire.

La gare de Clisson est la première gare régionale TER avec plus de 1400 voyageurs par jour. La signature de cette convention fut également l'occasion d'évoquer le «Pôle d'Echange Multimodal». Ce projet important pour le développement de notre ville a pour but de centraliser une population importante de voyageurs. Mais il reste des questions en suspens, à savoir : la facilité d'accès aux usagers, le stationnement des véhicules, l'accueil des personnes à mobilité réduite, le sort des passages à niveau qui encadrent la gare. Le financement global du projet est également à finaliser.

L'ensemble de ces interrogations sera solutionné tout au long de la mise en œuvre du projet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée de ce dossier.

Participation de Clissonnais aux commissions municipales

Comme promis pendant la campagne électorale, des habitants de Clisson vont pouvoir participer aux commissions municipales.

Suite à l'appel aux candidatures paru dans le Clisson Mag de Mai, vous avez été très nombreux à vous inscrire (113 exactement.)

Devant cet enthousiasme et cette volonté d'implication, nous avons décidé de garder l'ensemble des candidatures afin de permettre à tous de participer à la vie municipale.

Cette décision n'allait pas de soi car certaines commissions ont été très demandées. Il a donc fallu trouver des solutions pour satisfaire tout le monde et le deuxième vœu a parfois été privilégié par rapport au premier.

Concernant la Culture, des groupes de travail vont être mis en place au sein de l'Office Municipal de la Culture. Pour l'Urbanisme et l'Environnement, une rotation des participants sera organisée tous les 2 ans sur les 6 ans du mandat pour permettre aux très nombreux volontaires de participer aux travaux des commissions.

Chacune des 13 commissions mises en place par la municipalité comptera environ 5 Clissonnais non élus. Les élus sont conscients de l'investissement de ces nouveaux membres. Chacun va donner de son temps afin de partager idées et réflexions à toutes les réunions de travail. La présence assidue est l'une des clés de l'aboutissement des projets.

En attendant, merci à tous ceux qui s'impliquent pour l'avenir de leur ville.



■ ASSAINISSEMENT

Réception de chantier : secteur Nord-Est

Après 2 ans et demi de travaux, le chantier d'assainissement du secteur Nord-Est de la ville se termine.

En 2005, le SATESE (Service d'assistance technique et d'études aux stations d'épuration), organisme du Conseil Général de Loire-Atlantique en charge, entre autres, de surveiller l'état de fonctionnement des lagunes, avait alerté la collectivité sur un dysfonctionnement de l'ouvrage hydraulique de Bournigal.

Cette anomalie découlait, en particulier, des bassins sous-dimensionnés, qui ne pouvaient répondre à la charge polluante accrue de ces dernières années, due à l'augmentation de la population dans les villages de la Dourie, Bournigal, la Suardière et le Sauzay.

Ainsi saturée, la lagune de Bournigal ne faisait plus son office d'épuration.

Parmi les diverses solutions envisagées,

le choix s'est porté sur le raccordement au réseau d'assainissement de la ville de l'ensemble des effluents en provenance des villages cités auparavant.

Pour parvenir à ce résultat, des solutions techniques inhabituelles pour la commune de Clisson, ainsi que des technologies innovantes furent mises en œuvre pour le bon déroulement de l'opération.

Que ce soit l'utilisation d'une trancheuse pour ensevelir près de 2 km de tuyaux en moins de 4 jours ou de l'usage d'explosif pour réduire en morceaux les blocs de granite présents au village de Mocrat, les équipes de l'entreprise Blanloeil ont su s'adapter pour maintenir les délais d'exécution initiaux de 5 mois.

Concernant les technologies nouvelles, Clisson a été le premier site en Loire-Atlantique à miser sur un poste de relevage «innovant» dans son mode de fonctionnement.



Conseillée par le Bureau d'Etude Sogréah Consultants, la technologie UFT, en collaboration avec Brémaud Epur, a permis de répondre et satisfaire à la demande de la collectivité en proposant un poste pneumatique de relevage.

Le coût des travaux pour cette deuxième partie s'élève à 532 422.91 € HT.

■ TRAVAUX

Garenne Valentin Eglise de la Trinité

Les travaux de restauration extérieure de l'ensemble immobilier composé de l'église de la Trinité et de la Garenne-Valentin se poursuivent. Les 3 tranches concernant l'église de la Trinité sont aujourd'hui achevées. La 4^{ème} tranche qui concerne la Garenne Valentin a débuté le 13 mai dernier pour une durée de 10 mois.



Pour cette tranche, les travaux coûtent **275 483.26 € HT** et sont répartis en 4 lots comme suit :

1. Echafaudage, maçonnerie, taille de pierre : SA BILLON (194 237.68 € HT)
2. Couverture : SARL BENAITEAU (49 560.08 € HT)
3. Menuiseries extérieures bois : LE RABOT VENDEEN (24 588.00 € HT)
4. Peinture : SARL CHEMINEAU (7 097.50 € HT)

Murs d'enceinte du Château

Par délibération en date du 20 septembre 2007, le Conseil Municipal décidait de lancer les travaux de restauration des murs d'enceinte du Château de Clisson selon une procédure d'appel d'offres ouvert. Une consultation a donc été lancée pour une première tranche de travaux, concernant 5 secteurs, qui durera 3 années. Le coût des travaux est de **231 249.90 € HT**. Les tranches sont réparties comme suit :

- Tranche 1 Ferme (2008) : 60 869.02 € HT
 - Secteur 12 : mur de liaison entre remparts du château
- Tranche 2 Conditionnelle (2009) : 71 465.65 € HT
 - Secteur 14c : mur sur esplanade centrale - entre château & bastions Sud/Est
 - Secteur 5b : bastion à orillon Sud/Est - surplombant la propriété DUFFY
- Tranche 3 Conditionnelle (2010) : 98 915.23 € HT
 - Secteurs 15b : douves Nord du Château - mur du pont maçonné reliant la rue du Château au Château
 - Secteur 4 : bastion à orillon Sud - place Lemot

Avec l'accord de la DRAC, il a été décidé d'intégrer au dossier un pourcentage d'aléas intitulé : *«provision forfaitaire pour mesures compensatoires sur parties de douves non restaurées»* afin de pouvoir intervenir en urgence sur certains secteurs si nécessaire (le dernier éboulement en date du 06/12/06 qui s'est produit dans la propriété DUFFY avait nécessité des travaux en urgence, non subventionnés).

L'entreprise BILLON a commencé les travaux le 1^{er} septembre sur le secteur 12 pour une durée de 7 mois et demi. Ces murs d'enceinte, correspondant aux fortifications complémentaires élevées aux XV^e et XVI^e siècles, sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2004.

Apaisement de la circulation en centre-ville : Des échos très positifs !

Retour sur trois mois de circulation apaisée

Depuis le 7 juillet, deux quartiers du centre-ville vivent à un rythme apaisé pour les riverains et les utilisateurs des voies publiques. La Ville de Clisson concrétise ainsi sa volonté de préserver la qualité de la vie en animant notre cité et en améliorant notre environnement.

Dans le quartier Saint Antoine, la rue de la Vallée a été aménagée en sens unique et le Pont de la Ville a été rendu piéton plus longtemps le dimanche. L'avis des riverains interrogés, résidents et commerçants, est unanime : la sécurité est améliorée pour les piétons et la vitesse des véhicules diminue.

Dans le quartier Notre-Dame, la rue des Halles est désormais piétonne et la Place Notre-Dame a été aménagée pour améliorer la sécurité des piétons et faire disparaître le stationnement sauvage. L'ensemble des commerçants interrogés reconnaît que la piétonisation n'a pas d'impact négatif sur leur activité à ce jour. Les consommateurs et visiteurs interrogés sont unanimes à souligner le caractère agréable des rues piétonnes, leur permettant de se promener et de faire leurs courses en toute quiétude.

L'équipe municipale et les services de la ville sont restés mobilisés tout au long de cette première période : échanges avec les

riverains et les commerçants, présence sur le terrain, informations des services (secours, sécurité, entreprises de livraisons, poste...). mise à disposition des services municipaux à la demande, adaptation des dispositifs et recueil des demandes individuelles, points réguliers en commission environnement et en Bureau Municipal.

Et demain ?

L'équipe municipale et la Commission Environnement travaillent sur le bilan de ces trois derniers mois. Une deuxième réunion publique aura lieu le 13 octobre d'une part pour présenter les ajustements à apporter aux aménagements et, d'autre part pour recueillir les remarques et les attentes des personnes présentes.

Franck Nicolon

Adjoint délégué à l'environnement et à l'urbanisme



CITOYENNETÉ

Inscriptions sur les listes électorales

Attention : élections européennes en juin 2009

Pour pouvoir voter, il faut :

- Etre inscrit sur les listes électorales,
- Etre âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- Etre de nationalité française,
- Jouir de ses droits civiques et politiques.

A noter : Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales pour participer à l'élection des Conseillers Municipaux et des représentants au Parlement Européen dans les mêmes conditions que les électeurs français.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité) en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande.
- Un justificatif de domicile dans la commune avec nom et prénom, datant de moins de trois mois soit :
 - une quittance de loyer (non manuscrite)
 - ou une facture de consommation d'électricité, de gaz, ou d'eau
 - ou une facture de téléphone fixe
 - ou un avis d'imposition sur les revenus
- Si l'électeur habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.

Cas particulier :

- Toute personne venant d'acquérir la nationalité française et n'étant pas en possession d'une carte

nationale d'identité ou d'un passeport français, peut présenter à la place un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation.

- Si elle est dans l'impossibilité de se déplacer, elle peut remettre une procuration établie sur papier libre à une autre personne.
- Elle peut également demander son inscription par **correspondance** en envoyant le formulaire d'inscription (qui est soit à retirer en mairie, soit à télécharger sur le site www.service-public.fr, rubrique élections) et les pièces indiquées.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année (cette année jusqu'au 31 décembre 2008) mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du **1^{er} mars de l'année suivante**.

En cas de changement de domicile :

- L'électeur qui change d'adresse **dans la même commune**, doit se présenter en mairie et fournir :
 - Une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité) en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande.
 - Un justificatif de domicile dans la commune avec nom et prénom, datant de moins de trois mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone, de loyer non manuscrite, impôt sur les revenus)

L'électeur qui change de commune, doit s'inscrire dans la commune de son nouveau domicile avant le 31 décembre, **sa radiation des listes électorales de Clisson se fera automatiquement**.

ELECTIONS PRUD'HOMALES

Les prochaines élections prud'homales seront organisées le mercredi 3 décembre 2008. Elles permettent de désigner les représentants des salariés et des employeurs qui régleront les conflits du travail. Les électeurs élisent les conseillers prud'hommaux directement, au scrutin de liste proportionnel à un tour, pour 5 ans. Les électeurs salariés et employeurs votent pour des listes distinctes dans des bureaux de vote distincts. Les électeurs votent dans la commune de leur lieu de travail. L'élection se déroule pendant les heures de travail, sans retenue de salaire.

Le vote à Clisson se déroulera dans la salle du Champ de Foire le 3 décembre de 8h. à 18h.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

En raison du 11 novembre, le ramassage des bacs à ordures roulants se fera pour les habitants de : Clisson Trinité, le 10 novembre
Clisson Notre-Dame, le 12 novembre

ANIMATION ET VIE DE LA CITÉ



Nouvelle responsable de Service

Emmanuelle Sindraye remplace désormais Claude Cesbron qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Elle a commencé sa carrière en qualité d'Enseignante de lettres modernes. Puis, au regard d'engagements forts dans l'organisation de festivals associatifs, elle s'est spécialisée dans le domaine culturel (Master II en Management du Spectacle Vivant) notamment en ce qui concerne la problématique de culture et territoires.

Emmanuelle Sindraye a participé à la mise en place de programmations de spectacles Jeune-Public pour la Ville des Herbiers ; elle a également une expérience significative en qualité de responsable de projets pour des actions artistiques *in situ*.

Avant de prendre ses fonctions à Clisson, début septembre, elle a passé plusieurs années à la mairie de La Roche-sur-Yon. Responsable d'un équipement mobile de diffusion culturelle, elle a su mettre en place des programmations artistiques itinérantes, des projets d'actions et de développements culturels pour tous les publics. Parmi ces différentes missions, elle a participé à des mises en place de projets d'animations de territoires pluridisciplinaires (festival de musiques du monde, animations culturelles, spectacles, résidences d'artistes,...).

En travaillant pour la Ville de Clisson elle désire avant tout être à l'écoute des associations et des Clissonnais afin de proposer avec les élus une offre culturelle et sportive de qualité.

CULTURE

Création de l'Office Municipal de la Culture

Un Office Municipal de la Culture (OMC) est une association, constituée d'élus, de professionnels du spectacle, de représentants d'associations culturelles et d'adhérents divers. Ils s'occupent de l'animation culturelle de la ville.

Pourquoi un OMC à Clisson ?

Clisson possède un très grand nombre d'associations, culturelles et sportives notamment. Il existe l'Office Municipal des Sports, association qui fédère les associations sportives. La création d'un OMC est indispensable pour créer un lien et une dynamique au sein du potentiel culturel qui existe à Clisson. Il est important d'inclure les Clissonnais et les associations culturelles clissonnaises dans une démarche qui les mettra au cœur de l'action, pour le choix de programmation et l'accueil des artistes.

Mise en place

Les associations ont reçu une invitation à nommer un représentant de leur choix pour l'OMC. Par ailleurs de très nombreux Clissonnais se sont proposés pour la commission culture extra-municipale. Cette commission intégrera 5 non-élus, il sera proposé aux autres volontaires d'adhérer à l'OMC.

Le premier objectif sera de définir les statuts et le fonctionnement de cette nouvelle structure.

Le second objectif de l'OMC sera de s'engager dans l'action culturelle de la ville, en collaboration avec :

- La commission municipale qui définit la politique culturelle (c'est elle qui prend les décisions)
 - Le directeur du service Animation et Vie de la Cité : aide institutionnelle, technique, logistique,...
- L'OMC oeuvrera pour une vie culturelle active, conviviale, enrichissante.... à Clisson.

Galerie du Minage : un nouveau départ

Après quelques travaux de rafraîchissement, la Galerie du Minage a repris du service, en juin, lors de Montmartre à Clisson, en exposant les œuvres de David Chauvin, lauréat du concours des exposants de Montmartre 2007.



Puis, les Italiennes de Clisson ont pris la suite, en présentant les participants du concours photo, le corps en mouvement, ainsi que le travail sur le portrait des élèves du collège Cacault

avec la photographe italienne, Sylvia Reichenbach. La ville de Clisson a pris la suite de l'Office de Tourisme dans la gestion de ce lieu. La commission culture, en reprenant les propositions d'artistes qui avaient été déposées à l'Office de Tourisme, a poursuivi la programmation de cet espace par les expositions des œuvres de la peintre Rêve Cordel, les poteries de la céramiste Elodie Jamot accompagnées des peintures de Camille Gaudichon, puis les photographies de Michèle Chaussumier. Les journées du Patrimoine nous ont permis de présenter les pièces insolites, à base de matériaux de récupération, de François Lebot. Prikosnovénie a présenté ses artistes lors de la semaine précédant la «Nuit des Fées».

Ce sera l'Office Municipal de la Culture qui se chargera de faire vivre cette galerie d'exposition, en y présentant des artistes professionnels mais en laissant aussi une belle part aux amateurs, en tâchant de privilégier qualité et diversité...

«Moi aussi, j'agis»

Le Conseil Général a souhaité mobiliser une nouvelle fois les habitants de Loire-Atlantique à travers l'opération «Moi aussi, j'agis».

**Du 17 au 31 octobre 2008
MOI AUSSI, J'AGIS !**

Le Conseil général incite les associations, communes, écoles, comités d'entreprises... à mobiliser les habitants de votre département autour d'actions concrètes de préservation de l'environnement.



A cette occasion, le mois d'octobre se met au vert et s'annonce riche en initiatives en faveur de l'Environnement et donne ainsi à chacun la possibilité de s'impliquer dans ce domaine.

Pour la première fois, la ville de Clisson propose sa participation, en cohérence avec sa volonté d'améliorer l'environnement et la vie des quartiers. L'opération «Moi aussi, j'agis» se déroulera à Clisson le samedi 18 octobre toute la journée.

Les actions proposées par la commune sont le lancement du compostage de quartier et la gestion de l'herbe en ville. Ces actions s'adressent à tous les Clissonnais.

La fabrication de composteurs collectifs et l'utilisation du compost et de végétaux broyés seront proposées dans le quartier des Cordeliers.

L'utilisation de techniques alternatives au désherbage chimique mises en place par le service «espaces verts» dans le cadre de son plan communal de désherbage, sera expliquée dans un second secteur de la ville dans le lotissement du Val de Moine. Les Clissonnais pourront ainsi apprendre à désherber sans produits chimiques en sélectionnant les herbes indésirables. Ils participeront ainsi à l'embellissement de leur environnement immédiat.

Ces initiatives sont sous réserve d'être retenues par le Conseil Général.

La vente des bacs et des composteurs est transférée

La Communauté de Communes vous informe que la vente de bacs et de composteurs a désormais lieu au nouveau Pôle Environnement rue des Deux Croix, dans la Zone de Tabari à Clisson.



Conseils de Saison

Les plantes vivaces sont un bon moyen d'avoir un jardin fleuri en toutes saisons. Elles ont l'avantage de repousser chaque année. Chez la plupart d'entre elles, les parties aériennes meurent en automne, elles ne laissent qu'une touffe de feuilles ou parfois quelques bourgeons qui restent cachés à fleur de terre jusqu'au renouveau. D'autres sont persistantes, elles gardent leurs feuillages tout au long de l'année. Elles n'ont pas besoin d'arrosage régulier et permettent ainsi des économies d'eau importantes.



Comment les choisir ?

Pour assurer la réussite de vos plantations sans trop de contraintes, n'hésitez pas à privilégier la résistance des plantes au climat (on parle alors de rusticité) et aux particularités du jardin : ensoleillé, ombragé ? Le sol est-il sec, lourd ou humide ?

Tout un choix de plantes vivaces vous est proposé : période de floraison, couleur, hauteur, forme et feuillage.

Les soins

Les vivaces sont de préférence plantées à l'automne pour leur permettre de bien ancrer leurs racines et ainsi diminuer leur besoin en eau.

- **Le rabattage** : en règle générale, il est pratiqué en automne sur certaines plantes dont les parties aériennes se dessèchent en fin de saison, mais il est aussi efficace pour provoquer une deuxième floraison ; dans ce cas il ne faut pas attendre le dessèchement des dernières fleurs.

- **La division** : de temps en temps, une «cure de jouvence» est nécessaire, certaines plantes doivent être réduites avant qu'elles n'étouffent les plus petites. Rabattre la plante concernée puis la déplanter pour séparer la souche en plusieurs morceaux pourvus de jeunes pousses. La meilleure période pour cette pratique est l'automne ou le printemps, quand les plantes sont en repos végétatif.

- **Le paillage** : il a pour but de recouvrir la surface de la terre entre les plantes pour réduire la pousse de mauvaises herbes et éviter l'évaporation de l'eau dans le sol en période estivale.

Il existe divers matériaux tels que l'écorce décorative, les graviers etc...

Vos déchets verts broyés et les feuilles feront un paillage écologique et peu coûteux.

MAISONS FLEURIES

Comme les années précédentes, le concours des maisons fleuries a mobilisé le service Espaces Verts et certains élus pendant plusieurs jours.

Dans un souci de préservation et de protection de l'Environnement, la commune de Clisson a mis en avant cette année certains critères basés sur la gestion de la ressource en eau, l'utilisation des déchets verts et des produits phytosanitaires, ainsi que sur le patrimoine végétal.

Le jury du concours communal des maisons fleuries a été sensible à toutes ces mesures prises par les Clissonnais pour conserver un beau jardin.

La remise des prix se fera courant novembre et les lauréats seront informés par courrier.

La ville de Clisson félicite dès à présent tous les habitants de la ville qui contribuent à la beauté de notre cité.

■ ENFANCE

Lieu Accueil Parents-Enfants : regards croisés



Ouvert depuis 2003, c'est un espace d'écoute, de parole et d'échanges. C'est un lieu convivial qui accueille futurs parents et enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents.

C'est l'occasion pour les parents de prendre du temps et de faire une pause, de rencontrer d'autres parents, d'être là tout simplement avec leur enfant. C'est aussi la possibilité de rencontrer deux professionnels de la petite enfance. Pour l'enfant, c'est un passage en douceur de la vie familiale à la vie en société. L'accueil est libre, gratuit, sans inscription préalable.

Situé à la **Maison de l'Enfance**, ce lieu est ouvert **tous les mardis de 14h à 16h, sauf pendant les vacances scolaires.**

Renseignements : **02 40 54 29 50.**

■ PROXIMITÉ

POLICE MUNICIPALE : arrivée d'un 2ème agent depuis le 22 juillet



Un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) vient d'être recruté afin de remplacer l'agent actuellement en congé maternité.

La police municipale de Clisson agit en complément des services de gendarmerie. En tant qu'agents de proximité, les policiers municipaux interviennent pour des missions très variées : renseigner les habitants sur des informations pratiques, agir sur les gestes d'incivilité ou régler les problèmes simples d'insécurité. Leurs missions sont parfois compliquées : ils agissent par le dialogue avec l'objectif du «mieux vivre ensemble» et rassurent la population par leur présence.

Afin d'assurer la continuité de ce service, la ville de Clisson, sous la responsabilité de M. Le Maire et de Serge Lampre, adjoint délégué à la citoyenneté, a donc décidé de recruter un Agent de Surveillance de la Voie Publique en remplacement de l'agent absent dans le cadre d'un congé maternité.

Dans un premier temps, ce nouvel agent, recruté depuis le 22 juillet, travaillera à mi-temps. Il renforcera l'action du policier municipal dans ses missions de prévention. A partir d'octobre, il effectuera un temps complet. La ville de Clisson met ainsi tout en œuvre, en coordination avec la gendarmerie et les associations concernées, pour assurer la sécurité et la quiétude des Clissonnais.

Nouvelle directrice de la Pitchounerie

Le 26 juin 2008, Monsieur le Maire a eu le plaisir de présenter à l'ensemble du Conseil Municipal Madame Nathalie Korchef-Sanchot, nouvelle directrice de la Halte-Garderie à la Maison de l'Enfance.



Son arrivée le 20 juin dernier mettait fin à la vacance du poste liée au départ de Madame Dronneau pour la direction de la crèche depuis le 1^{er} mars.

Le parcours professionnel de Madame Korchef-Sanchot, ses responsabilités antérieures, sa vision du travail auprès des enfants, ce que nous avons pressenti de son implication possible, sa capacité à intégrer rapidement une équipe qu'elle aura à manager, mais aussi ses compétences relationnelles et administratives ont retenu toute l'attention de Monsieur le Maire.

Outre la direction de la Halte-Garderie, Madame Korchef devra également prendre en charge le fonctionnement du lieu parents-enfants. Elle a toute la confiance des élus qui ne doutent pas qu'elle saura s'acquitter au mieux de cette nouvelle tâche au service des jeunes enfants et de leurs parents.

Nathalie Korchef arrive du Conseil Général de Vendée où elle travaillait pour la Protection Maternelle Infantile. Elle s'occupait de l'accompagnement des assistantes maternelles au travers des «groupes éveil» et de la formation d'assistantes maternelles. Elle avait déjà été directrice d'une halte-garderie associative, et avait tout naturellement envie de revenir dans ce milieu. En effet, elle a toujours apprécié le travail auprès des parents et des enfants concernant l'approche de la séparation dans un milieu nouveau pour l'enfant, et le travail de socialisation de l'enfant.

■ VIE SCOLAIRE

UN NOUVEAU CUISINIER

Le recrutement d'un nouveau cuisinier a été décidé pour faire face à l'accroissement du nombre de repas.

Monsieur David viendra compléter l'équipe formée par les deux cuisiniers déjà en poste, Pierre Richard et Daniel Lebreton. Ensemble, ils réaliseront intégralement les repas au restaurant scolaire J. Prévert. Ces repas sont destinés aux élèves de l'école mais également aux enfants de la crèche et du centre de loisirs.

M. David réalisera aussi les repas pour la résidence J. Bertrand.

L'arrivée d'un nouveau cuisinier permettra à l'équipe en place de travailler dans de meilleures conditions, tout en conservant l'excellente qualité caractérisant déjà les repas préparés.

Nous lui souhaitons une bonne intégration au sein de l'actuelle équipe.

Budget principal

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	7 655 962,26 €	7 655 962,26 €
Budget primitif 2008	6 515 700,00 €	6 515 700,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Budget supplém. 2008	1 140 262,26 €	1 140 262,26 €
INVESTISSEMENT	5 686 054,42 €	5 686 054,42 €
Budget primitif 2008	3 366 130,00 €	3 366 130,00 €
Décision modificative n°1	100 000,00 €	100 000,00 €
Budget supplém. 2008	2 219 924,42 €	2 219 924,42 €
Total budget principal	13 342 016,68 €	13 342 016,68 €

Le Budget principal de l'exercice 2008 a été établi et voté par chapitre.

Budget annexe de l'assainissement

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	729 888,39 €	729 888,39 €
Budget primitif 2008	596 700,00 €	596 700,00 €
Budget supplém. 2008	133 188,39 €	133 188,39 €
INVESTISSEMENT	2 028 082,04 €	2 028 082,04 €
Budget primitif 2008	842 660,00 €	842 660,00 €
Budget supplém. 2008	1 185 422,04 €	1 185 422,04 €
Total budget principal	2 757 970,43 €	2 757 970,43 €

Budget annexe de l'eau potable

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	608 460,19 €	608 460,19 €
Budget primitif 2008	497 600,00 €	497 600,00 €
Budget supplém. 2008	110 860,19 €	110 860,19 €
INVESTISSEMENT	301 172,88 €	301 172,88 €
Budget primitif 2008	285 500,00 €	285 500,00 €
Budget supplém. 2008	15 672,88 €	15 672,88 €
Total budget principal	909 633,07 €	909 633,07 €

Lors du Conseil Municipal du 26 juin, il a été décidé qu'après le vote des Comptes Administratifs 2007, et dans le but d'intégrer les résultats de l'exercice 2007, ainsi que les restes à réaliser de ce même exercice, il convient d'adopter le budget supplémentaire, relatif au budget principal et aux budgets annexes. Dans le même temps, il a été proposé de procéder à quelques ajustements d'écritures comptables, tant en investissement qu'en fonctionnement, sur le budget principal de la Commune et les budgets annexes de l'exercice 2008.

Le budget de la commune, comment ça marche ?

Le budget, préparé par le Maire et voté par le Conseil Municipal avant le 31 mars, recouvre l'ensemble des ressources et des dépenses mobilisées au cours de l'année pour conduire les projets de la Municipalité.

La comptabilité publique définit précisément les règles selon lesquelles recettes et dépenses doivent être classées.

On distingue :

- le fonctionnement, qui enregistre les charges et produits courants de la ville.
- l'investissement qui retrace les opérations d'équipement de la ville (acquisitions mobilières et immobilières, travaux...) modifiant la valeur du patrimoine communal.

Le budget est adopté en deux étapes :

- dans les 2 mois qui précèdent son vote, un débat d'orientation budgétaire a lieu devant le Conseil Municipal.
- puis le budget primitif est voté et peut être complété en cours d'année par un budget supplémentaire.

Le budget primitif : C'est un acte essentiel qui formalise le projet annuel, fixe les dépenses et les recettes de l'année. Il est la traduction budgétaire des opérations que la ville souhaite mener.

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière du budget primitif. Comme toute décision modificative, le budget supplémentaire n'est pas un nouveau budget, mais complète ou modifie une partie du budget primitif. Sa préparation et son élaboration sont soumises à des règles précises.

→ **Cas de recours à un budget supplémentaire**

Les communes ayant une population comprise entre 3 500 et 10 000 habitants peuvent envisager d'élaborer un budget supplémentaire.

Celui-ci constitue un budget d'ajustement intervenant en cours d'année pour rééquilibrer les prévisions du budget primitif ; **toutefois, contrairement au budget primitif, le budget supplémentaire ne revêt pas un caractère obligatoire.** Les communes n'établissent donc un budget supplémentaire que si cela s'avère nécessaire.

Remise de médailles par l'OMS

Après sa restructuration, l'Office Municipal des Sports, présidé par Stéphane Douillard, a récompensé les sportifs clissonnais les plus méritants en présence de Monsieur le Maire et de Sandra Bruneau, Adjointe au Maire déléguée aux Sports et à l'Enseignement.

A l'occasion de cette soirée, le tout jeune club de gymnastique «La GR Clissonnaise» a été récompensé pour sa seconde place au championnat départemental et sa qualification au championnat régional. L'Etoile de Clisson Football s'est distinguée par son équipe de 15 ans qui monte en élite départementale et par l'équipe réserve Senior qui accède en Promotion de Première Division. Le Club de Rugby, le SACC, a lui aussi été médaillé grâce à la montée de 4^{ème} série en 2001 à la division honneur en 2008, avec six titres de champion régional.

Enfin, à titre individuel, Jean-Claude Quintana, vice-président du Club de Rugby, a été médaillé pour son travail d'éducateur, ainsi que Vincent Lacoste, ancien joueur et entraîneur depuis 2001, pour les résultats obtenus.

L'ensemble des sportifs présents, accompagnés du président de l'OMS, ont partagé un moment de convivialité avec les nouveaux élus clissonnais qui félicitent tous les clubs de Clisson pour leur rôle d'école du fair-play, et de l'enseignement de la vie d'équipe.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2008

Chaque séance du Conseil Municipal est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de « police des séances », notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

Ceci n'est qu'un résumé du travail des élus. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez les consulter sur notre site www.mairie-clisson.fr.

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Délégation de service public Exploitation du service de distribution de l'eau potable

• **Présentation du rapport annuel du prix et de la qualité du service public de distribution de l'eau potable établi par la SAUR, délégataire.** Vote : à l'unanimité

Tarifs, régies et participations Restaurant scolaire « Jacques-Prévert »

• **Fixation du prix des repas à compter du 1^{er} septembre 2008**

Depuis le décret ministériel n° 2006-753 du 29 juin 2006, la tarification de la restauration scolaire des élèves de l'enseignement public est fixée par la collectivité territoriale qui en a la charge.

Aussi, après étude en commission Affaires Scolaires et avis favorable de la commission Finances, il est proposé de majorer le prix des repas confectionnés et servis au restaurant communal, pour tenir compte de la hausse des matières premières et du projet d'embauche d'un nouveau cuisinier.

De nouveaux tarifs, calculés en fonction du quotient familial, seront mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2009.

Vote : à l'unanimité

Emprunts, Subventions, Dotations Subventions versées aux Associations

• **Crédits complémentaires aux clubs sportifs.** Vote : à l'unanimité

ZAC « du Champ de Foire et du centre-ville historique »

Mise en œuvre du Traité de Concession Site 1 « Champ de Foire »

• **Apport du foncier communal à la SELA**
Vote : à l'unanimité

ENFANCE ET ACTION ÉDUCATIVE

■ SERVICE SCOLAIRE

Enseignement / Création d'un établissement régional « post-collège » sur le territoire du vignoble nantais

• **Acte de candidature de la Commune de Clisson pour un site à proximité du**

Complexe Sportif du Val de Moine

Vote à la majorité (23 voix « Pour » et 6 voix « Contre »).

Droit de Prémption Urbain

• **Modification de l'application du droit de préemption urbain « simple » et instauration du droit de préemption urbain « renforcé ».** Vote : à l'unanimité.

ANIMATION ET VIE DE LA CITÉ

■ SERVICE CULTUREL

Exposition à l'Espace Saint-Jacques

• **Mise en œuvre et participation financière à l'Association « Histoire et Patrimoine ».** Vote : à l'unanimité.

Programmation culturelle

Concert de fin d'année

• **Présentation et fixation des droits d'entrée**
Vote : à l'unanimité.

CONSEILS MUNICIPAUX A VENIR

Les prochains conseils municipaux auront lieu salle du Perron à la Garenne Valentin :

Jeu 9 octobre à 20h30

Jeu 13 novembre à 20h30

Jeu 11 décembre à 20h30

■ MOT DE L'OPPOSITION

Depuis votre élection il y a 6 mois, votre gestion, M. le Maire, a été marquée par un dirigisme exacerbé et une absence d'analyse autant que de méthode dans le traitement des sujets sensibles. Sans feuille de route ni vision prospective, vous ne pourrez affronter les mutations stratégiques qui affecteront le développement économique, culturel et social de Clisson.

Faute d'implication efficace de votre part dans le dossier du Contournement Sud, les départs d'entreprises se multiplient dans notre Zone Industrielle, et vous risquez fort de perdre plus de 200 emplois d'ici fin 2009 !

Vous imposez la piétonisation du Centre-Ville sans étude des contraintes de circulation et de stationnement, et surtout sans dialogue avec la population, les commerçants et l'Office de Tourisme !

Pour vous, l'implantation du futur lycée est déjà arrêtée, nul besoin d'étude technico-économique pour valider ce choix ! La délocalisation, avec le risque de départ du festival Hellfest ne nécessite pas la moindre étude sur les retombées économiques avant le vote du Conseil !

L'incendie du Tivoli et les dégradations multiples (Complexe Sportif, croix du pont de la Ville) ne semblent pas vous inquiéter alors que c'est un signal fort de la dégradation continue en matière de sécurité publique !

La propreté, l'entretien des espaces verts et des trottoirs n'est plus assurée dans les meilleures conditions, Clisson est devenue une ville négligée !

Au delà de votre gestion restreinte et précipitée, face aux difficultés rencontrées, nous vous demandons d'élargir vos réflexions à partir d'une réelle concertation, afin de proposer aux Clissonnais des projets mûris et mieux adaptés.

Les élus du groupe minoritaire vous invitent à changer de cap, M. le Maire, dans l'intérêt de notre ville.

Les élus minoritaires.

Le cabinet de sages-femmes

installé auparavant au 4 rue Fougnot à CLISSON est désormais à l'adresse suivante :
CABINET DE SAGES-FEMMES - 15 Route de Clisson
44190 GORGES - Tél : 02 40 54 09 45



VOODOO TATTOO

Dominique GUERRIER

Tatoueur

13 bis rue des Cordeliers - Tél : 02.40.58.77.47
Ouvert : du Mardi au Samedi de 14h30 à 19h



BCF ENERGIES RENOUVELABLES

Installation et maintenance
Climatisation-froid commercial et pompe à chaleur

7 Rue Emile Lejeune - Tél : 06 70 90 22 20



Feu d'artifice du 14 juillet



**Montmartre à Clisson
7 et 8 juin**



**Exposition à la
Chapelle Saint-Jacques
du 19 juillet au 21 septembre**



Aqua'zik - 14 juin



**Marché nocturne
5 juillet**



**Fête de la Musique
14 juin**



**Les Italiennes
Du 11 au 13 juillet**

Jeunes et vie scolaire

Ecole Maternelle Jacques Prévert

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école accueille 149 élèves répartis dans 5 classes.

Actions pédagogiques : *Accueil des enfants de 2 et 3 ans.*

L'accueil progressif en début d'année, permet aux enfants de s'intégrer à la vie de l'école en «douceur», donc avec plaisir. Le respect du rythme chez le jeune enfant reste une priorité.

Projet d'école :

Un avenant au projet d'école 2006-2010 a été élaboré :

Sur le plan éducatif : l'apprentissage de la citoyenneté par la responsabilisation reste un objectif prioritaire. Les élèves seront amenés à participer à la vie de l'école en élaborant leurs règles de vie, en débattant et en prenant des décisions lors de conseils d'enfant.

Sur le plan pédagogique : La maîtrise de la langue est une priorité. Dans cette optique un travail spécifique sera mené, autour d'animations dans la BCD de l'école et d'ouvrages de littérature de jeunesse lus en classe. Les élèves pourront ainsi développer une première culture littéraire commune.

Des spectacles, des sorties, des visites seront proposés, en fonction des projets de classe, selon le choix des enseignants.

Ecole Élémentaire Jacques Prévert

Une annonce de fermeture avait été prononcée en juin. Les nombreuses inscriptions ont permis, très rapidement, de dissiper le spectre de la fermeture. C'est donc un effectif égal à celui de la rentrée dernière (280 élèves répartis sur 12 classes dont une classe d'intégration scolaire CLIS) que retrouvent les enseignants en ce 2 septembre 2008.

Deux petits changements chez les enseignants : Mme Blin a pris sa retraite, remplacée à la direction par M. Piguët, et Elise Billeau, qui était stagiaire, est partie pour un autre établissement.

Comme chaque année, notre école développera un certain nombre de projets éducatifs (chant, musique, sports, ...) et pédagogiques (bibliothèque, intégration scolaire, aide accrue aux enfants qui seraient en difficulté, ...) le tout s'inscrivant dans le cadre du projet d'école.

Une rentrée dans le soulagement, certes, mais aussi dans la vigilance...

Collège public Cacault

Le collège Cacault accueille 545 élèves dont 45 pour la SEGPA, répartis en 24 divisions. Cette rentrée s'est faite avec plusieurs changements dans l'équipe de direction, le nouveau Principal, Monsieur Jean-Luc Ceuignet, une nouvelle gestionnaire, Madame Marie-Pierre Miossec, et une nouvelle directrice adjointe de la SEGPA, Madame Fabienne Bourreau.

Cette nouvelle année scolaire verra la réalisation de nombreux projets :

- Séjours culturels et linguistiques en Italie et en Allemagne.
- Découverte de la Garenne Lemot ; pour le niveau 6^{ème} deux projets : un en Histoire Géographie et l'autre Science de la Vie et de la Terre.

Un atelier d'Arts Plastiques et un atelier musical chorale seront proposés aux élèves. De nombreuses actions dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et à la santé sont prévues.

Toutes les conditions sont réunies pour permettre aux élèves de réussir leur année scolaire.



Collège privé Immaculée Conception

Le collège Immaculée Conception accueille 515 élèves pour cette rentrée 2008-2009 (505 en 2007-2008).

L'ouverture d'une classe de 4^{ème} a été nécessaire afin de maintenir de bonnes conditions de travail, pour la réussite des élèves et la qualité de l'enseignement dispensé. Les 21 salles de classe et les salles spécialisées sont fin prêtes pour accueillir les élèves. Il est à noter l'amélioration des équipements vidéo ou informatique pour un certain nombre d'entre elles.

En lien avec le réseau lasallien auquel le collège appartient, nous allons mettre l'accent cette année plus particulièrement sur le sens éducatif que peut constituer un contrat établi avec l'élève quand la nécessité s'en fait sentir, ainsi que sur le sens éducatif qui doit accompagner toute sanction.

Du point de vue pédagogique, un point de vigilance concernera la compétence «Autonomie du socle commun des connaissances».

Enfin, la construction d'un nouveau restaurant scolaire pour accueillir le nombre grandissant d'élèves est en projet.



Associations de Parents d'Elèves

■ La section locale FCPE du collège CACAULT

est actuellement la seule association de parents d'élèves du collège.

La place officielle des parents d'élèves dans l'école est aujourd'hui un acquis pour lequel notre fédération s'est longuement mobilisée. Notre fédération permet aux parents d'élèves FCPE :

- **de mieux connaître l'école**, son fonctionnement, ses partenaires, le rôle de chacun.
- **d'échanger entre parents** pour être solidaires dans la recherche d'une école plus juste, qui assure la réussite de tous les jeunes.
- **d'obtenir des avancées sur la gratuité** : si notre long combat acharné auprès de l'Etat et des Collectivités Territoriales a permis à vos enfants de bénéficier de la gratuité des livres en collège et en lycée, il reste encore beaucoup à faire pour réduire la participation financière des familles : transport scolaire, restauration, accueil périscolaire, etc..
- **notre reconnaissance au niveau local, départemental et national**

permet aux parents FCPE de participer aux instances décisionnelles au plus haut niveau de l'Education Nationale dans lesquelles nous pouvons faire connaître et reconnaître notre place de co-éducateurs (conseil d'école, conseil d'administration, conseil supérieur de l'Education)

- **de disposer d'information et de formation** : envoi de documents, revue des parents, formation aux fonctions de représentants de parents : conseils d'école, conseils de classes, conseils d'administration, conseils de discipline, conseil académique de l'Education Nationale.

La FCPE est-elle un syndicat ?

Nous ne sommes pas un syndicat, mais une association de parents d'élèves bénévoles, qui n'ont qu'un but : **agir sur l'Ecole, selon une perspective que nous croyons sincèrement et définitivement la plus importante, celle qui consiste à se placer du côté de ceux pour qui elle est faite, les enfants d'abord, et leurs parents.**

Contact : fcpecacault@free.fr

■ **L'A.P.E.L** L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent à la vie et à l'animation de l'école Sainte Famille. Cette association compte aujourd'hui 14 membres.

L'A.P.E.L représente tous les parents au sein de l'école, auprès des instances départementales (UNAPEL...), auprès de l'enseignement catholique. L'A.P.E.L informe par des soirées débats (l'alimentation de l'enfant, les jeux vidéos, ...). L'A.P.E.L finance des projets pédagogiques pour améliorer le quotidien des enfants et participe à la réfection des locaux pour leur bien être.

L'A.P.E.L anime : tous les ans des rendez-vous incontournables qui ravissent petits et grands :

- **festival de Noël avec son marché**, les photos du père Noël, des expos, théâtre, chants.
- **carnaval** : déguisements et confettis à volonté !
- **vide grenier** : plus de 180 exposants cette année !
- **cross des familles** : au bénéfice d'une association caritative
- **kermesses** : spectacle, 15 stands, dîner.

■ Association des Parents d'Elèves du groupe scolaire Jacques Prévert

C'est la seule instance officielle qui représente les parents d'élèves au sein de l'école, notamment par le biais des Conseils d'Ecole où siègent certains de ses membres, élus chaque début d'année. A l'écoute des parents d'élèves, l'Association est également leur porte-parole auprès de la mairie (propriétaire des locaux) et de l'Education Nationale.

Elle a pour but de garantir de bonnes conditions de vie des enfants à l'école, (collecte de fonds pour achats de jeux ou de livres par exemple), de favoriser la communication entre les différents acteurs de la vie scolaire et d'organiser des moments privilégiés d'échanges entre familles. (goûters - jeux, galette des rois, pique-nique...)

Contact : Esplanade de Klettgau - 44190 CLISSON - www.asso-prevert-clisson.com

Association Animaje

Animaje, abréviation d'animation jeunesse, a été créée en 1997. Reconnue comme association d'Education Populaire par Jeunesse et Sport, elle met en œuvre la politique jeunesse de la Communauté de Communes sur Clisson, Gétigné, Gorges, St Hilaire de Clisson et Boussay.

Son but premier est d'accueillir les jeunes dans un espace chaleureux et convivial. Cependant Animaje ne s'est pas arrêtée là ; grâce à un encadrement à l'écoute des jeunes, elle a su s'adapter et développer un tissu culturel, sportif et associatif. En effet, les jeunes ont des moyens réduits, une crédibilité limitée. Au travers de diverses formations, de la responsabilisation sur des projets, Animaje leur a apporté un cadre et une aide professionnelle et professionnalisante.

C'est ainsi qu'avec ses 11 ans d'expérience, Animaje donne à chaque génération de jeunes la possibilité de s'exprimer, de découvrir et de grandir.

Centre de Formation d'Apprentis pour réussir autrement !

Pour cette rentrée, le Centre de Formation d'Apprentis des Maisons Familiales accueille 80 élèves.

Axé sur l'apprentissage, l'établissement forme des jeunes en alliant l'expérience professionnelle acquise au sein d'une entreprise et la formation.

Deux filières sont proposées :

- La Classe Préparatoire à l'Apprentissage permet aux jeunes de 15 ans, issus de 5^{ème} et de 4^{ème}, sous statut scolaire, de découvrir plusieurs milieux professionnels (bâtiment, alimentation, mécanique, services, vente, etc...) et de valider leur orientation avant de s'engager dans un cursus diplômant.

- La formation menuiserie sous contrat d'apprentissage prépare au C.A.P. menuiserie fabricant, au C.A.P. menuiserie installateur ou au B.E.P. métiers du bois.

Ces différents parcours, assurés en partenariat avec les entreprises locales, permettent une insertion rapide dans la vie active et un tremplin vers des formations diplômantes.



L'orchestre et la chorale A.O.C.V. préparent la Sainte Cécile

L'A.O.C.V. dynamique :

Les membres de l'Association Orchestre et Chorale du Vignoble sont tous retraités, des hommes et des femmes bénévoles aimant le chant et la musique. Soixante-cinq choristes sont sous la direction de Marie Arnaud et trente musiciens sous la direction d'Alain de Bourmont. Le répertoire varié de musique populaire, jazz et classique est apprécié dans les maisons de retraite mais également dans les apéro-concerts de mariages, anniversaires, repas à thèmes ...

L'A.O.C.V. recrute :

Afin de compléter ses pupitres, l'association serait heureuse d'accueillir principalement des clarinettes, trompettes, et un batteur-percussionniste. Prenez contact avec le président de l'association, Gilles Hardy au 02 40 54 22 69.

L'A.O.C.V. fête la Sainte Cécile :

La population de la Vallée de Clisson et de la région est invitée à leur «Grand Concert Gratuit» qui aura lieu le dimanche 23 novembre à 16h30 à l'Espace Saint-Jacques à Clisson, ainsi qu'à la messe de la Sainte Cécile à 11h à l'Eglise Notre-Dame.



CLUB DE TAROT

Depuis le 11 septembre, le Club de Tarot se réunit tous les jeudis soir de 21h00 à 1h00 au Cercle Olivier de Clisson.

Contact : Sébastien VILACA
02 40 31 86 65



CLUB DE HANDBALL

Le Club de Handball de Clisson a démarré lors de la saison 1968-1969. Association à part entière depuis 2003, le Handball Clisson accueille des équipes jeunes et seniors masculines et féminines ainsi qu'une équipe loisirs dynamique. Le club veut avant tout offrir à ses adhérents et supporters la possibilité de vivre et de faire vivre des moments sportifs conviviaux.

Toute personne désireuse de jouer ou de participer de quelque manière que ce soit à la vie du club peut se faire connaître aux numéros suivants : 02.40.06.98.61 et 06.62.20.65.02, nous écrire à hbalclis@hbalclisson.com.

www.hbalclisson.com

Calendrier des conférences de l'Université Permanente

Chaque année, l'antenne locale de l'Université Permanente propose différentes conférences. Celles-ci se déroulent au cinéma le Connétable, place des Doves à 14h30.

Lundi 29/09/2008	Olivier Sauzereau	«Nos plus beaux rendez-vous» de Paul Cornet (rendez-vous astronomiques).
Lundi 20/10/2008	Philippe Hesse	Les peuples migrants : immigration, droit et démocratie.
Lundi 24/11/2008	Agnès Marcetteau	Jules Verne, connu et inconnu.
Lundi 01/12/2008	Catherine Josse	Un miroir dans le tableau.
Jeudi 18/12/2008	Nicole Vray	Histoire et religion : un autre regard sur Marie
Lundi 05/01/2009	Augustin Barbara	Germaine Tillion, une femme d'exception
Lundi 02/02/2009	Michel Marjolet	Mondialisation et moustiques : de la dengue, au west-nile, puis du chikungunya.
Lundi 02/03/2009	Philippe le Corf	Le baroque dans tous ses états.
Lundi 30/03/2009	Catherine Girard-Augry	La parole et les échos du silence.
Lundi 04/05/2009	Claire Giraud-Labalte	A la découverte des pays de Loire : une escapade en images pour découvrir les beaux trésors.

Ce programme sera étoffé au cours de la saison par des visites, sorties culturelles ou voyages dont la teneur sera annoncée ultérieurement. Pour tout renseignement vous pouvez contacter : A. Guilbaud 02 40 36 07 25, H. Porcheret 02 40 54 09 68, ou D. Maidon 02 40 03 98 39.

Dimanche 7 décembre

NOUVEL AN DU MUSCADET 20^{ème} Anniversaire !



Le dimanche 7 décembre de 11h à 18h, aura lieu la 20^{ème} édition du «Nouvel An du Muscadet», dans le cadre pittoresque des Halles spécialement décorées et aménagées pour l'occasion !

Cette manifestation, organisée par l'Association des Vignerons de la Vallée de Clisson, a pour objectif de faire découvrir au public le millésime du Muscadet de l'année mais également d'autres millésimes ainsi que les crus communaux (Granite et Gorgeois). Dégustation gastronomique et animation musicale sont également au programme.

Une fois de plus, les vignerons auront le plaisir de vous faire partager leur savoir-faire et leur passion du vin et vous réservent de nombreuses surprises pour fêter ce 20^{ème} anniversaire, avec notamment un nouveau modèle de verre et une nouvelle sérigraphie sur Clisson. Avis aux collectionneurs !

Informations à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson : 02.40.54.02.95 / www.valleedecisson.fr



Tournoi Musical du Vignoble Nantais - Edition 2009 APPEL AUX GROUPES AMATEURS

A l'initiative de plusieurs associations locales (Animaje, Tzuika, Ifac, Music'aux Zillons...), un tournoi musical ouvert aux groupes amateurs, se déroulera de janvier à avril 2009 dans tout le vignoble nantais.

Son principe ? Offrir dans chaque canton du vignoble - Clisson, Vallet, le Loroux-Bottereau, Aigrefeuille, Vertou vignoble - l'occasion à des formations émergentes (tous styles confondus) de se produire en public dans de bonnes conditions techniques et matérielles, et ainsi de se faire connaître.

Via un vote reposant à 50/50 sur les choix du public et celui d'un jury composé de professionnels, chaque concert donnera lieu à une élection. Les vainqueurs se retrouveront sur scène début avril lors d'un grand concert final qui se déroulera dans le Canton de Clisson.

En attendant, le collectif d'organisation lance un appel aux artistes et formations amateurs de la région. Seules conditions à respecter :

- disposer d'un niveau minimum de maîtrise musicale
- posséder en son sein au moins un musicien résidant dans le canton de sélection.

■ Envoyez vos éventuelles démos ou contactez directement les organisateurs aux adresses suivantes :

Pour le canton de Clisson

Association Animaje

Adresse : 26, rue des cordeliers – 44190 Clisson

Tél. : 02.40.54.27.67 / mail : animaje@wanadoo.fr

Pour le canton de Vallet

Association Tzuika

9 La Petite Aujardière 44330 La Regrippière

Tél : 06.87.03.39.26 (Yves) - Jacq

Les rendez-vous de la MDA à Clisson

La Maison Départementale des Adolescents vous propose, tout au long de l'année 2008, un cycle de 3 conférences ainsi que 3 soirées de conversation avec des auteurs ou des chercheurs spécialistes de l'adolescence.

Le cycle des conférences a pour thème : «Les adolescents entre eux dans la société d'aujourd'hui».

La soirée proposée à Clisson, en présence d'Anne Perret, psychiatre, Chef du Service de Psychopathologie de l'Adolescent et du Jeune Adulte à Pontoise, portera sur la place que prennent aujourd'hui les objets, les signes, les marques, dans le rapport des adolescents entre eux, mais aussi dans le «corps social», dans le lien social.

Nous nous attacherons à mieux comprendre les agirs des jeunes à cet égard, et notamment des filles, à un moment où la fonction symbolique à l'œuvre dans le corps social s'est fragilisée, à un moment où chacun se doit de «s'inventer aux autres» et où la question de la différence sexuelle, des rôles et places qui en découlaient, est en passe de se réinventer, en posant particulièrement la place du féminin dans ces nouveaux rapports sociaux.

Conférence le 16 octobre, au Cercle Olivier de Clisson, à 20h30. Elle est ouverte au grand public et l'entrée est libre.



Information sur les risques liés à l'électrification

«Electricité Réseau Distribution France» et «Réseau de transport d'Electricité» s'associent pour une campagne de sensibilisation aux risques liés aux lignes électriques aériennes :

«SOUS LES LIGNES, PRUDENCE, RESTONS A DISTANCE»

Travaux agricoles ou chantiers, élagage, loisirs nautiques ou aériens, pêche, sont autant d'activités qui vous exposent à des risques, si elles sont effectuées à proximité de lignes électriques sans respecter quelques précautions élémentaires.

En effet, le danger existe non seulement si vous entrez en contact avec une ligne électrique, directement ou par l'intermédiaire d'un instrument, mais aussi si vous vous en approchez trop près ou pointez un objet dans sa direction : vous pouvez alors provoquer un arc électrique, appelé amorçage, et vous risquez l'électrocution. Il faut donc être prudent et rester à distance dès lors que l'on se trouve à proximité d'une ligne électrique, que ce soit pour le travail ou pour les loisirs.

Pour vous éviter tout risque d'accident, vous détendre ou travailler en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de respecter quelques mesures simples de prévention.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné par le recensement ?

Tous les jeunes, femmes et hommes de nationalité française doivent se faire recenser au cours de leur 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent. Sont concernés les jeunes gens et jeunes filles nés en septembre, octobre, novembre, décembre 1992.

Cas particulier :

Les jeunes ayant acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser avant la fin du premier mois suivant la date d'acquisition de la nationalité française.

Comment se faire recenser ?

Cette démarche s'effectue au service Etat Civil de la Mairie, par l'intéressé, muni des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Livret de famille des parents
- Justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera délivrée. Elle est indispensable pour effectuer la journée d'appel, mais également pour s'inscrire aux examens et concours (brevet, baccalauréat, permis de conduire, conduite accompagnée, concours de la fonction publique).



Mettre ses talents au service des enfants du monde

En France, c'est grâce à l'engagement de plus de 5000 bénévoles que l'UNICEF peut accomplir ses missions auprès du grand public. Dans le cadre de sa prochaine campagne d'hiver, le Comité de Loire-Atlantique pour l'UNICEF recherche des personnes motivées, disponibles et prêtes à mettre leurs compétences au service des enfants du monde.

Le Comité de Loire-Atlantique pour l'UNICEF, en vue de sa prochaine campagne d'hiver (mi-novembre à mi-janvier) recherche des bénévoles pour la vente de cartes de vœux et de produits UNICEF sur les 15 stands de Loire-Atlantique.

L'UNICEF propose à ses bénévoles adhérents une formation et un accompagnement pour accomplir leur mission.

Pour plus d'information, veuillez contacter le :

Comité de Loire-Atlantique pour l'UNICEF
Maison des Associations - 11, rue de Prinquiau - 44100 NANTES
Tél. : 02 40 58 08 97

Ou Alain Legoux, Recrutement des bénévoles

06 27 85 95 44 : legouxalain@wanadoo.fr
unicef.nantes@unicef.fr - www.unicef.fr

MISSION LOCALE du Vignoble Nantais

16-25 ans, vous souhaitez :

→ **Choisir une orientation professionnelle ou valoriser vos compétences** : formation collective et rémunérée, de quelques mois sur Clisson (ou Nantes)

→ **Préparer une qualification** : information sur les formations et inscription

→ **Booster votre recherche d'emploi** : ateliers ponctuels ou réguliers (gratuits) CV - simulation d'entretien / Mise en relation avec le monde économique

Pour un accompagnement personnalisé, permanence à Clisson :

Maison de Pays - allée du Chantre -
lundi matin / mardi après-midi / jeudi matin / vendredi matin

PRENEZ RENDEZ-VOUS au 02.40.36.09.13

Horaires : lundi 9h/12h30-13h30/15h
et du mardi au vendredi 9h/12h30-13h30/17h

MISSION LOCALE du Vignoble Nantais
Maison de Pays, Allée du Chantre, BP 9133, 44191 CLISSON Cedex
accompagnement16-25@missionlocalevignoblenantais.info
Association soutenue par l'Etat et les Collectivités Territoriales, et le Fonds Social Européen

Naissances

MAI ET JUIN 2008

FERRAND Maëlie
CORBINEAU Maël
MALARY Emmanuel
HIAUX-SILVANT Coline
BORLETEAU Swan
GUILLEMIN Inès
BOUTEILLE--LAURENCIN Noémie

JUILLET 2008

BABONNEAU Elsa
MALHERBE Iloane
HOGUIN Anna
ATHANASOULAS Stamatios
RÉCALT Guillaume
GRIFFON Constance
CHEVREAU Landry

AOÛT 2008

MARTIN Malo
LANGE-LYLE Mélody
LEVALET Noé
BERARDO Gabriel

Mariages

MAI ET JUIN 2008

Anna BAMPOU et Athanasios ATHANASOULAS
Adilia DoS SANTOS MORGADO et Pierrick BAUDOUIN
Karine HERVOUET et Philippe DURAND

JUILLET 2008

Sophie LEROUX et Frank BORDEVAIRE
Hélène TATIN et Thomas BELLOUARD
Cynthia BAMWE et Romain CHESNEAU
Claudie CHRISTIEN et Michel PIGOT
Sonia CAILLER et Benoît CHETANNEAU
Solène RAVILY et Xavier RECULEAU

AOÛT 2008

Sisilia ROBERT et Nicolas LAPLANCHE
Manon MATHIEU et Benoît DOLLET
Nadège ROUSSEAU et Philippe LHOMMEAU

Décès

MAI ET JUIN 2008

ROUSSELOT M. Thérèse (72 ans) *Epouse SOPHIE*
CHEVEAU Huguette (75 ans) *Epouse PASQUIER*
MALÉCOT Léa (88 ans) *Vve ROHEL*
THÉBERT Raymond (94 ans)

JUILLET 2008

POIREAUD Brigitte (49 ans) *Epouse JOUANNIC*
PICHÉRIC Marcel (78 ans)
HERVOUET Suzanne (80 ans) *Vve HERVOUET*
POINTIÈRE Germaine (85 ans) *Vve FRADET*
BESNIER Marc (68 ans)
CLAIRE Simonne (90 ans) *Divorcée LOUINEAU*
BÉRANGER Odile (53 ans) *Epouse BIDAULT*

AOÛT 2008

VASSEUR Claudette (72 ans) *Vve ROUX*
COVEZ William (85 ans)
NGOC Louis (88 ans)
DROUET Roger (79 ans)

*Les personnes ne souhaitant pas voir figurer
leur identité sur la rubrique "état-civil"
du Clisson Magazine,
doivent le signaler en mairie.*

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves...

3646 le numéro unique pour joindre l'Assurance Maladie

Depuis le 1^{er} juillet 2008, vous pouvez joindre votre assurance maladie sur tout le territoire via le numéro 3646.

Au niveau tarifaire, le prix de la minute est divisé par 3 :

«L'assuré paie uniquement le prix d'un appel local depuis la métropole et depuis un poste fixe c'est-à-dire, 0,028 € la minute en heures pleines contre 0,12 € auparavant. Concrètement, pour l'assuré, le prix de la minute est divisé par trois».

Après avoir composé le 3646, vous avez le choix entre 2 possibilités :

- * soit obtenir des informations sur vos derniers remboursements, dans ce cas vous tapez étoile sur votre clavier téléphonique ;
- * soit être mis en relation avec un téléconseiller, dans ce cas vous tapez le numéro de votre département.

Dans le cadre de sa politique de service, l'Assurance Maladie a mis en place des plates-formes téléphoniques. Elles vous permettent d'être mis en relation rapidement avec un téléconseiller formé pour répondre à vos questions.

Clisson Magazine - Revue municipale d'information

Tirage 3400 exemplaires

Directeur de la Publication

Jean-Pierre Coudrais - Maire

Directeur Adjoint de la Publication

Laurent Ouvrard, Conseiller délégué

Rédaction

Audrey Chichet - Service de la Mairie

Conception - Réalisation

Régie publicitaire

Imprimerie Baudry - Clisson
Carole Fredet - Françoise Brossard

Dépôt légal - Octobre 2008

Hôtel de Ville - B.P. 19117 - 44191 Clisson Cedex
Tél. 02 40 80 17 80 - Fax. 02 40 80 17 66
Courrier électronique : contact@mairie-clisson.fr
Site : www.mairie-clisson.com

Credits photos : Mairie de Clisson - P. Riaudel - Associations Clissonnaises - L. Belouin - CCVC - Office de Tourisme

"La reproduction même partielle des articles et des illustrations parus dans les revues est interdite"

**6 octobre et chaque
1^{er} lundi du mois**

Collecte de bouchons plastiques

Au profit de l'association «1 bouchon, 1 sourire» parrainée par Jean-Marie Bigard. Le bénéfice permet l'achat de fauteuils roulants pour handicapés et pour le fonctionnement d'un orphelinat de Madagascar.

De 14h à 17h dans l'enclos de la commune libre - rue du Cellier.

29 septembre

Conférence de l'Université

Permanente - Olivier Sauzereau

présentera une conférence intitulée «Nos plus beaux rendez-vous» de Paul Cornet (Rendez-vous astronomique)

au cinéma le Connétable à 14h30

4 octobre

Concours de boules

«Trophée J. Forget»

14h - site de l'Amicale Saint-Vincent

16 octobre

Projection du film «Faut que ça danse» dans le cadre de la semaine Bleue, semaine nationale de la personne âgée

par le Clic vivre son âge

14h30 au cinéma le Connétable

18 et 19 octobre

Braderie d'Automne

par le vestiaire solidarité de la Vallée de Clisson au Champ de Foire

19 octobre

Course cycliste

Contre la montre par équipes

par l'association Vélo Sport Clissonnais

14h à Gétigné

Super LOTO

par l'association Sisesti Pays Clissonnais

- Amitié France Roumanie

14h Salle de la Margerie à Gorges

20 octobre

Conférence de l'Université

Permanente - Philippe Hesse présentera une conférence intitulée «Les peuples migrants : immigration, droit et démocratie»

au cinéma le Connétable à 14h30

4 octobre, 12 décembre

Collecte de Sang

8h-12h au Cercle Olivier de Clisson

Du 21 oct. au 11 nov.

35ème Festival

du Cinéma le Connétable

Des projections tous les jours au Cinéma

7 et 8 novembre

Bourse aux Jouets

par l'association Accueil et Villes de France au Champ de Foire

11 novembre

Loto

L'Etoile de Clisson Football organise son traditionnel LOTO

A partir de 14h au gymnase Cacault

14 novembre

Soirée de bienvenue aux nouveaux arrivants

par l'association Accueil

des Villes de France

19h au Cercle Olivier de Clisson

Assemblée Générale

du Centre Culturel des Cordeliers

A 20h30 au 26 rue des Cordeliers

23 novembre

Grand Concert de Sainte Cécile

Par l'association Orchestre et Chorale

du Vignoble

16h30 à l'Espace Saint-Jacques

24 novembre

Conférence de l'Université

Permanente - Agnès Marcetteau

présentera une conférence intitulée

«Jules Verne, connu et inconnu»

au cinéma le Connétable à 14h30

28 novembre

Assemblée Générale

de l'association Amitié

France-Roumanie - Pays Clissonnais

A 20h30

1er décembre

Conférence de l'Université

Permanente - Catherine Josse

présentera une conférence intitulée

«Un miroir dans le tableau»

au cinéma le Connétable à 14h30

6 décembre

Marche pour le Téléthon

par l'Association des Donneurs de Sang

Avec la participation de la Commune

Libre du Fief des Pommiers

Départ du Complexe Sportif du Val de Moine à 13h30

7 décembre

Loto du Hand-ball Clissonnais

par la Société Musicale

14h-18h au gymnase Cacault à Clisson

14 décembre

Concert de Noël

par la Société Musicale

A 16h en l'église Notre-Dame

18 décembre

Conférence de l'Université

Permanente - Nicole Vray présentera

une conférence intitulée «Histoire et

religion : un autre regard sur Marie»

au cinéma le Connétable à 14h30

21 décembre

Concert de Noël

L'A.O.C.V. chorale du vignoble invite

l'ensemble choral «Divat Mélodie» de

Saint Julien de Concelles

en l'église Notre-Dame

5 janvier

Galette des Rois

par l'association Accueil et Villes de France

15h et 19h au Cercle Olivier de Clisson

Conférence de l'Université

Permanente - Augustin Barbara

présentera une conférence intitulée

«Germaine Tillion, une femme

d'exception»

au cinéma le Connétable à 14h30

10 janvier

Vœux du Maire

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux aux Clissonnais au Complexe Sportif du Val de Moine.

Ecole de Danse de Clisson

Eveil - Danse classique - Modern'Jazz, Danse contemporaine

Atelier chorégraphique - POUR GARÇONS ET FILLES

Inscription toute l'année

Renseignements et inscriptions : 06 65 77 93 85 ou 02 51 46 32 38